

N°1249

du 19
JUILLET
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Sur les principaux marchés de la capitale/
Suivant les chiffres statistiques

Igname et Banane plantain mûre ont dopé les prix de 0,8 point en juin

P.4 Sous les bons conseils de la banque LAZARD, pour le reprofilage de la dette publique...

Le Togo vise la levée de 260 milliards Cfa, sous forme de placements privés

P.7 Le comité de jumelage de Thénézay fait le point de sa collecte de ferraille

Près de 10.000 euros pour l'accès à l'eau potable au Grand Gapé, dans le Zio

P.4 **En s'appuyant sur le Programme d'appui INTRA-ACP de l'Union européenne**

L'ACRAM porte l'espoir de vivre des producteurs du café Robusta

P.7 Des résultats définitifs de la Cour Suprême

Unir perd le lourd tribut : 17 sièges

P.3 Dans le cadre du MIFA

3.900 promoteurs agricoles seront appuyés grâce au Fonds Khalifa



Enselme Gouthon, président en exercice de l'ACRAM

P.3 Débat d'orientation budgétaire 2019

Les députés pointilleux face au gouvernement

** Des observations et recommandations adaptées au document proposé par le gouvernement sur la DPBEP 2020-2022*

P.3 A travers un projet de 2 ans financé par l'Inde au profit des communautés riveraines

Le parc Fazao-Malfakassa bientôt érigé en «réserve de biosphère»

** La réhabilitation va générer 1.500 emplois verts.*

Théâtre

Ekatutu1 à l'Institut Français du Togo, ce vendredi 19 juillet

Ce 19 juillet, Rodrigue Norman portera sur la scène de l'Institut Français du Togo à Lomé, Ekatutu 1, un spectacle à la saveur du temps actuel, qui, par son saut dans le passé, essaie de nouer les liens entre les générations pour faire face aux problèmes sociaux.

Ekatutu 1, délivrance en Ewémina, est une trilogie dont le projet plonge ses racines dans la critique de la pensée sociale. Elle a été jouée il y a un an à Baguida et au Goethe Institut alors que la pièce, inédite, remonte à 2005.

Des acteurs expérimentant la scène pour la première fois

Rodrigue Norman tente de redonner au théâtre togolais ses lettres de noblesses, lorsqu'avec Kossi Efoui et Kangni Alem, on se préoccupait de dynamiser la société sclérosée, la pensée encalminée, à une époque où l'artiste se rangeait tout naturellement du côté de ceux qui luttent pour la lumière, pour la justice.

Un peu comme dans ses premières années de théâtre, le dramaturge mène le projet Ekatutu1 avec

des comédiens qui sont pour la plupart à leurs premières fois. Ceux qui avaient joué Ekatutu1 ont mis le voile, le pays dans la panade n'encourage pas trop à vivre de la scène. M. Norman tente alors un pari avec de nouveaux comédiens.

On note ainsi la présence d'Apedo-Amah Togoata, enseignant, critique, auteur dramatique, qui fait ses premières armes. Il y a également Clémentine Alavo qui expérimente un retour sur scène après avoir renoncé à faire carrière. Ils seront accompagnés par Alexandre Mondé, conteur et comédien, auteur de quelques textes, et Markus Soussoukpo, conteur et comédien. Un casting qui témoigne de la volonté de faire exister le théâtre dans un milieu où il peine à vivre faute d'une politique culturelle quelque peu ambitieuse.

Dramaturge très tôt, Rodrigue Norman, 39 ans, est auréolé de plusieurs et nanti d'un long combat pour le théâtre au Togo.

Résumé du spectacle

Il y a une quarantaine d'années, un gendarme avait tiré à bout por-



tant sur le président et l'avait raté. Condamné à mort, l'homme fut gracié. Aujourd'hui, une ancienne journaliste nommée Marianne, est à la recherche de cet homme en qui le peuple voit désormais un presque héros, car il semble qu'après Jésus, aucun autre messie ne viendra. Elle trouve l'homme et lui propose de se présenter aux prochaines élections présidentielles, le président est au plus bas dans les sondages. Mais l'homme refuse. Retiré sur des terres cultivables, il nourrit d'autres projets avec le jeune disciple qu'il a pris sous son aile.

Quels projets ? Qui est cette an-

cienne journaliste et comment toute cette équipe va-t-elle s'organiser autour du presque héros ? La pièce "Eka tutu" est une libre réflexion sur les fondements même de nos luttes à la fois politiques et existentielles. Il s'agit du premier volet d'une trilogie qui choisit de questionner le thème de la chute. "Comment nous avons chuté" tel est l'angle sous lequel, "Eka tutu (Délivrances) 1" aborde la question.

19 JUIL. / 20H00 | JARDINS DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA

Théâtre

Mais qui est Rodrigue Norman, auteur et metteur en scène togolais ?

Né au Togo en 1980, Rodrigue Yao Norman a commencé à écrire et à mettre en scène dès l'âge de 17 ans en créant la Compagnie 3C.

Sa carrière internationale démarre en 2000 lorsqu'il remporte le prix de la jeune écriture au FESTHEF, puis les 1er et 2è prix Plumes Togoïses 2001 avec respectivement "Pour une autre vie" (éditions Haho), et "Qu'on s'aime... ou qu'on se haïsse". Il est l'auteur de "Trans'ahéliennes" et "Tobbie, frères et sœurs ont la douleur..." publiés aux éditions Lansman. Deux fois lauréat du prix Armand Brown de la meilleure mise en scène au FESTHEF (2001 et

2005), il signe la mise en scène de "Ndo Kela ou l'initiation avortée de Koulsy Lamko" présentée à la Comédie Française en juillet 2005 et reprise à l'Archipel, Scène Nationale de Guadeloupe.

Il est à l'initiative de plusieurs projets culturels au Togo, notamment le festival "Les Veilles Théâtrales de Baguida", l'école du Studio Théâtre d'Art de Lomé et la Maison des artistes de Baguida.

Doctorant en art et sciences de l'art à l'Université Libre de Bruxelles et à l'INSAS, il étudie des questions d'interculturalité en art et la relation entre théâtre, politique et émancipation.



Rendez-vous ce vendredi soir à l'Institut Français du Togo pour la représentation de sa création Eka

Tutu, premier volet d'une trilogie qui choisit de questionner le thème de la chute.

Société

Le mot "lesbienne" ne renvoie plus à du contenu pornographique

C'est une victoire pour la communauté LGBT+. Depuis ce jeudi, taper le mot "lesbienne" sur Google ne renvoie plus à du contenu pornographique sur le moteur de recherche français. Le géant du numérique a modifié son algorithme déterminant les résultats obtenus.

Avant ce jour, les premiers résultats référencés renvoyaient tous à de la pornographie alors que l'équivalent masculin le mot "gay" renvoyait lui vers des articles de presse, Wikipédia etc, comme le rapportait encore récemment Numerama dans une enquête.

De nombreux collectifs ont souligné le problème avec en tête de file le compte SEOLesbienne sur Twitter qui n'a pas tardé à se réjouir de la nouvelle. "On a gagné", écrivent-elles. Loin de n'être qu'un problème technologique, ce mauvais référencement participait à

l'invisibilisation des femmes homosexuelles et entravait aussi la recherche d'informations sur le lesbianisme. Vous pouvez vous-même faire le test, désormais le premier lien affiché est celui de Wikipédia.

Nécrologie

Décès de l'écrivain sicilien Andrea Camilleri, le créateur de Montalbano

Le grand écrivain italien, Andrea Camilleri, vient de décéder à l'hôpital Santo Spirito de Roma, où il avait été admis ce 17 juin. Son état de santé, confirme l'établissement, était toujours critique ces derniers jours, mais s'est aggravé ces dernières heures, compromettant les fonctions vitales. À l'âge de 93 ans, le Sicilien emporte avec lui un personnage fantastique, son commissaire

Montalbano.

Par ses livres, qu'il s'agisse des romans policiers ou d'ouvrages historiques, sans oublier ses propres mémoires, Camilleri a su toucher un public bien plus large que celui du Bel Paese. Probablement, comme il le disait, était-il devenu cet infatigable conteur, qui savourait en premier lieu le plaisir des mots et des histoires.



AZIMUTS INFOS

Sommeil : les pays où l'on dort le plus

Les Français font partie des plus gros dormeurs de la Planète. Nos nuits durent 33 minutes de plus que celles des Japonais et 22 minutes de plus que celles de nos voisins allemands. Pourtant, même chez nous, le temps de sommeil a tendance à diminuer et de nombreuses personnes souffrent d'un déficit de sommeil ou d'insomnie chronique.

Avec 8 heures et 3 minutes de sommeil, les Français font partie des plus gros dormeurs dans le monde, d'après une étude de l'Université du Michigan ayant analysé les habitudes de sommeil des habitants dans une centaine de pays grâce à une application dédiée. Les Néerlandais sont les champions de la couette, avec une nuit de 8 h et 5 mn. À l'autre bout de l'échelle, les Japonais et les Singapouriens se contentent de 7 h 31 mn et 7 h 24 mn par nuit. D'après les chercheurs, le temps de sommeil est étroitement lié à l'heure de coucher : plus on se couche tôt, plus on va dormir longtemps. De manière générale, les femmes ont tendance à se coucher plus tôt et à se lever plus tard que les hommes. Les différences entre les pays s'expliquent en grande partie par des raisons culturelles, mais aussi par la durée du jour : un lever du soleil tardif retarde l'heure d'endormissement.

Les Français dorment de moins en moins

D'après d'autres données de Santé Publique France établies à partir d'un questionnaire, le temps de sommeil des Français s'élèverait plutôt à 6 h 42 en semaine et 7 h 26 au repos en 2017 (la différence provient notamment du fait que cette enquête déduit le temps d'endormissement et les éveils nocturnes pour établir un "temps de de sommeil réel"). Plus d'un tiers des Français (35,9 %) dorment même moins de 6 heures, ce qui induit un déficit de sommeil chronique. Or, "de très nombreuses études épidémiologiques montrent que dormir moins de 6 heures par jour est associé à un risque plus élevé d'obésité, de diabète de type 2, d'hypertension, de pathologies cardiaques et d'accidents", soulignent le spécialiste du sommeil, Damien Léger, et le directeur général de Santé publique France, François Bourdillon.

Pourquoi les hommes grossissent du ventre ?

Quand les hommes grossissent, ils prennent du ventre, tandis que, chez les femmes, les graisses viennent plutôt se loger sur les hanches et les cuisses. Des différences hormonales et l'expression de certains gènes expliqueraient ce phénomène.

Les hommes, en prenant de l'âge, ont tendance à grossir du ventre et, quand la graisse ne peut plus s'y accumuler, l'organisme la stocke ailleurs (foie, pancréas, muscles...), ce qui est néfaste pour la santé.

Les causes du gros ventre chez l'homme

Chez les femmes, les graisses sont plutôt stockées dans les cuisses et les hanches. Ce serait dû à la présence des œstrogènes. D'ailleurs, à la ménopause, les niveaux d'œstrogène diminuent et les femmes peuvent stocker des graisses sur le ventre et développer un embonpoint comme les hommes.

Les hormones expliqueraient donc la répartition des graisses chez les hommes et les femmes. En voici une autre preuve... D'après Mitchell Roslin, de l'hôpital Lenox Hill, à New York, certaines femmes ont tendance à prendre plus de ventre : celles qui ont des niveaux élevés de testostérone, ou celles qui souffrent de pathologies qui réduisent les taux d'œstrogènes, comme le syndrome des ovaires polykystiques.

Gare aux graisses abdominales

Mais comment agissent les hormones?? Des chercheurs ont comparé l'expression des gènes dans la graisse abdominale et la graisse des cuisses (voir ici). Chez l'homme, ils ont trouvé que 125 gènes étaient exprimés différemment dans le ventre et les cuisses ; chez les femmes il y en avait 218. Certains de ces gènes étaient des gènes homéostatiques, dont on sait qu'ils peuvent être influencés par des hormones.

De manière générale, même si l'on n'est pas en surpoids, mieux vaut perdre son embonpoint. La présence de graisses abdominales est associée à un risque accru de maladies cardiaques et de diabète. Pour perdre du ventre, l'exercice s'avère souvent efficace.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafa

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

À travers un projet de 2 ans financé par l'Inde au profit des communautés riveraines

Le parc Fazao-Malfakassa bientôt érigé en «réserve de biosphère»

* La réhabilitation va générer 1.500 emplois verts.

Late Pater

C'est la finalité de tout dernier projet initié par le ministère de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature. Armé de l'objectif de réduire la pauvreté et contribuer au développement local des communautés riveraines, par la mise en place des activités économiques liées à la conservation de la biodiversité, avec un accent sur les femmes et les jeunes entrepreneurs, le projet «Développement durable par les activités respectueuses de la biodiversité : soutenir les communautés rurales à proximité du parc national de Fazao-Malfakassa», d'une durée de 2 ans, a été lancé par le ministre David Wonou Oladokoun, le 15 juillet 2019 à Lomé. En présence de son collègue Tairou Bagbiegue de l'Enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle, et du Haut-commissaire de l'Inde au Ghana, Sanjay Asthana. Le bureau régional de l'UNESCO, basé à Abuja au Nigeria, en est l'agence d'exécution. Le projet est financé à hauteur de 600 millions de francs Cfa par le gouvernement indien, à travers le Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement.

Pour faciliter sa mise en œuvre et réussir le projet, une réunion de sensibilisation des acteurs locaux a été animée, le 9 juillet dernier, sur la zone du projet. Ce qui a permis de recueillir les préoccupations des communautés riveraines. Du côté du ministère et ses partenaires, on dit avoir opté pour cette gestion participative qui met au centre toutes les décisions des communautés à la base et va recentrer et redéfinir les objectifs du parc afin que cet espace puisse contribuer à la conservation de la biodiversité.

Selon le ministre Oladokoun, la vision des autorités togolaises est d'arriver à ériger ce parc en réserve de biosphère de l'UNESCO, «pour sa



Le ministre de l'Environnement au milieu

richesse faunique et floristique exceptionnelle qui est bénéfique aux Togolais comme au monde entier», selon les mots du directeur régional et multisectoriel de l'UNESCO à Abuja, Yao Ido. C'est un label qui va contribuer à réduire la perte de la biodiversité, améliorer les moyens de subsistance des populations et les conditions économiques et culturelles des communautés. Plus est, il s'agit de faire de l'initiative autour du parc un modèle de gestion des aires protégées au Togo. Le Coordonnateur du projet, Atsri Honam, lui, ajoute aux objectifs la création, à terme, des emplois basés sur la valorisation de la biodiversité. Car les activités du parc devront impacter environ 350 familles et procurer des emplois verts à 1.500 personnes. Ces activités cadrent avec le programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO qui combine les sciences exactes pour garantir une satisfaction, sans dommages environnementaux, des besoins actuels et futurs des populations locales.

Avant, il va falloir évaluer le potentiel socio-économique disponible en termes de ressources naturelles dans le parc Fazao-Malfakassa (au Nord-Togo), identifier les acteurs capables de porter les entreprises de transformation de ces ressources et les accompagner dans le développement du business. Les populations riveraines des préfectures de Blitta, Sotouboua, Tchaoudjo, Bassar

et Mò sont les plus concernées. Après quoi, le projet va améliorer leurs connaissances sur le potentiel socio-économique et la biodiversité du parc ainsi que sur le marché d'écoulement des produits de valorisation. De quoi améliorer leurs conditions de vie et réduire leurs impacts sur l'environnement.

A noter que d'autres initiatives ont déjà touché ce parc. Plusieurs réalisations communautaires sont ainsi notées en six ans de mise en œuvre du Projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo (PRAPT) qui est arrivé à terme le 30 avril 2019. Avec des financements du FEM, de l'UEMOA, du PNUD et de l'Etat togolais pour 1,110 milliard de francs Cfa. Au bilan, 405.000 hectares de forêts sécurisées (soit 7,5% du territoire) et matérialisés par l'implantation des bornes, en accord avec les populations ; renforcement des capacités des gestionnaires des aires protégées et de la population sur la gouvernance des parcs ; 20 forages en eau potable dans chaque village riverain du parc Fazao-Malfakassa ; 20 microprojets dont 15 apicoles et 5 de valorisation de beurre de karité.

À la base, le ministère a identifié, comme principaux problèmes, la désertification, la dégradation des sols, la réduction des superficies des aires protégées, l'envasement des cours d'eau, la perte de la biodiversité, etc.

Débat d'orientation budgétaire 2019

Les députés pointilleux face au gouvernement

* Des observations et recommandations adaptées au document proposé par le gouvernement sur la DPBEP 2020-2022

Le premier débat d'orientation budgétaire s'est déroulé à l'Assemblée nationale le 15 Juillet. Il a été l'occasion pour les représentants du peuple de se frotter à cet exercice après la séance de formation de la semaine précédente. Les débats sans vote ont porté sur le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2020-2022 dont l'étude au fond a été menée au préalable par la commission des finances et du développement économique de l'Assemblée nationale. Contrairement à certaines considérations, les «nouveaux députés» ont posé les problèmes du pays et fait des propositions justes.

Erci J.

Institué par la loi organique de n°2014-013 du 27 Juin 2014, le DPBEP projette pour une période de 3 ans, les recettes et dépenses budgétaires par grandes catégories ainsi que les ressources et les charges de trésorerie. Il vise à présenter au parlement, au cours d'un débat d'orientation budgétaire (DOB), une trajectoire des finances publiques cohérente avec les engagements communautaires et à sensibiliser les parlementaires sur les contraintes auxquelles la gestion des finances publiques sera confrontée.

L'exposé de cette année est articulé sur trois points : l'évolution économique récente 2016-2019 ; les perspectives économiques nationales 2020-2022 et le lien entre le DPBEP 2020-2022 et le PND 2018-2022.

Au gouvernement, on indique que l'environnement économique au plan national entre 2016 et 2019 s'est caractérisé par une croissance moyenne de 4,8% en lien avec la bonne tenue de l'activité dans les différents secteurs de l'économie. Le cadre macroéconomique est demeuré stable et marqué par la maîtrise de l'inflation qui est restée en dessous de la norme communautaire de 3% maximum. Les recettes budgétaires mobilisées en 2018 se chiffrent à 774,1 milliards de FCFA contre 689 milliards CFA en 2016. Les prévisions pour l'année en cours s'établiront à 881,1 milliards de FCFA. Les dépenses budgétaires sont passées de 883,7 milliards de FCFA en 2016, 787 milliards en 2018 et 895 milliards en 2019.

Au ministère de l'économie et des finances (MEF), on affiche un optimisme plus mesuré quant aux perspectives économiques nationales sur

la période 2020-2022 en projetant une croissance économique de 5,4% en 2020, 5,6% en 2021 et 5,8% en 2022. Pour les mêmes périodes, les estimations en lien avec le PND prévoient quant à elles un taux de croissance respectivement de 7% ; 7,2% et 7,6%.

Sur toute la période considérée, le gouvernement prévoit une croissance globale de 6,8% avec des recettes fiscales projetées à 678,4 milliards de FCFA en 2020, 723,3 milliards de francs CFA en 2021 et 773 milliards de FCFA en 2022. « L'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales sera soutenue par la mise en œuvre de réformes fiscales et douanières envisagées par le gouvernement », confie-t-on au MEF. Les recettes non fiscales connaîtront aussi une hausse de 2,4% sur la période passant de 70,2 milliards en 2020 à 73,6 milliards en 2022, le taux de pression fiscale devant décroître de 19,6% en 2020 à 19% en 2022.

En matière de dépense budgétaire, le gouvernement table sur une hausse moyenne de 2,9% pour atteindre 1059 milliards de FCFA en 2022 contre 1035 milliards en 2020. Les dépenses en capital se situeraient à 343,9 milliards de FCFA en 2020, 390 milliards de FCFA en 2021 et 463,1 milliards en 2022. Les dépenses ordinaires doivent connaître une hausse de 9,1% entre 2019 (601,3 milliards) et 2020 (655,9 milliards). Le gouvernement explique : « Cette hausse s'expliquerait notamment par la progression des dépenses de personnel, liée aux effets financiers de la revalorisation de la valeur indiciaire et de la restauration de l'allocation des départs à la retraite ». Pour 2021, les dépenses ordinaires sont évaluées à 645,7 milliards et 595,8 milliards en 2022.

Observations et recommandations de la commission des finances de l'AN

La commission a fait observer que la date de dépôt du DPBEP 2020-2022 ne permet pas à l'Assemblée nationale de disposer de temps suffisant pour examiner ledit document et d'organiser le DOB dans le délai fixé par la loi organique du 27 Juin 2014. Elle a également relevé que le DPBEP n'est pas accompagné des documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) qui devraient en principe fournir des informations sur les programmes au niveau sectoriel. « Cette situation s'est révélée être une limite dans l'analyse des choix budgétaires du gouvernement par les députés et constitue par conséquent un risque de la non réalisation des objectifs du DOB », fait remarquer la commission qui indique par ailleurs que le DPBEP 2020-2022 ne couvre pas tous les domaines du secteur public visé à l'article 52 de la loi de finance, notamment les finances des collectivités territoriales, des entreprises et établissements publics et des organisations de protection sociale.

Quand bien même la loi de finance ne fixe aucun délai pour le dépôt du DPBEP sur le bureau de l'Assemblée nationale, la commission recommande au gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour transmettre, à l'avenir, à l'Assemblée nationale, le DPBEP adopté en conseil des ministres dans un délai raisonnable afin de lui permettre de disposer suffisamment de temps pour tenir sereinement le DOB dans les délais légaux.

Afin de permettre à l'Assemblée nationale de contribuer plus efficacement au processus d'élaboration du projet de loi de finance à travers le DOB, la commission recommande au gouvernement d'accompagner, à l'avenir, le DPBEP des DPPD. Dans l'impossibilité, il est souhaitable de présenter un DPBEP qui intègre la répartition des dépenses par nature économique et par fonction selon la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP). La commission recommande au gouvernement de prendre des mesures nécessaires pour que les prochains DPBEP intègrent progressivement les finances des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif, etc. Elle recommande au gouvernement d'accorder plus d'attention aux besoins des populations liés à la santé, aux routes nationales secondaires, à la lutte contre les inondations, à la reconstruction du marché de Lomé et à l'inclusion sociale plus précisément aux personnes handicapées.

Sur l'évolution macroéconomique et des finances publiques 2016-2019, la commission a indiqué que dans la poursuite des réformes fiscales en cours et des efforts dans la mobilisation des autres recettes budgétaires, elle estime réaliste la cible de recettes budgétaires évaluée à 881 milliards de FCFA en 2019.

Sur les perspectives des finances publiques 2020-2022, la commission indique qu'elles révèlent une volonté du gouvernement de poursuivre l'amélioration de la mobilisation des recettes budgétaires et la rationalisation des dépenses budgétaires. En matière de dépense, le tableau dressé par le gouvernement sur cette période augure d'une gestion de plus en plus efficace et efficiente des dépenses publiques par rapport à la période 2016-2019.



Mme Yawa Tsegan, la présidente de l'Assemblée Nationale

ne fixe aucun délai pour le dépôt du DPBEP sur le bureau de l'Assemblée nationale, la commission recommande au gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour transmettre, à l'avenir, à l'Assemblée nationale, le DPBEP adopté en conseil des ministres dans un délai raisonnable afin de lui permettre de disposer suffisamment de temps pour tenir sereinement le DOB dans les délais légaux.

Afin de permettre à l'Assemblée nationale de contribuer plus efficacement au processus d'élaboration du projet de loi de finance à travers le DOB, la commission recommande au gouvernement d'accompagner, à l'avenir, le DPBEP des DPPD. Dans l'impossibilité, il est souhaitable de présenter un DPBEP qui intègre la répartition des dépenses par nature économique et par fonction selon la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP).

La commission recommande au gouvernement de prendre des mesures nécessaires pour que les prochains DPBEP intègrent progressivement les finances des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif, etc. Elle recommande au gouvernement d'accorder plus d'attention aux besoins des populations liés à la santé, aux routes nationales secondaires, à la lutte contre les inondations, à la reconstruction du marché de Lomé et à l'inclusion sociale plus précisément aux personnes handicapées.

Sur l'évolution macroéconomique et des finances publiques 2016-2019, la commission a indiqué que dans la poursuite des réformes fiscales en cours et des efforts dans la mobilisation des autres recettes budgétaires, elle estime réaliste la cible de recettes budgétaires évaluée à 881 milliards de FCFA en 2019.

Sur les perspectives des finances publiques 2020-2022, la commission indique qu'elles révèlent une volonté du gouvernement de poursuivre l'amélioration de la mobilisation des recettes budgétaires et la rationalisation des dépenses budgétaires. En matière de dépense, le tableau dressé par le gouvernement sur cette période augure d'une gestion de plus en plus efficace et efficiente des dépenses publiques par rapport à la période 2016-2019.

Dans le cadre du MIFA

3.900 promoteurs agricoles seront appuyés grâce au Fonds Khalifa

4.000 promoteurs agricoles seront appuyés dans le cadre du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA SA). Ceci grâce à la convention de financement des chaînes de valeur agricoles signée entre le gouvernement togolais et le Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise installé aux Emirats Arabes Unis. Le financement porte sur un montant de 15 millions de dollars, soit 10 milliards de francs Cfa en 5 tranches de 2 milliards, et s'étend sur 5 années. Son objectif est de faciliter l'accès au financement des PME/PMI ; contribuer au développement de l'agrobusiness à travers l'accompagnement des entreprises structurantes le long des chaînes de valeurs agricoles ; accompagner la structuration des chaînes de valeur permettant la création d'emplois ; améliorer les revenus des différents

acteurs ; contribuer au rééquilibrage de la balance commerciale en assurant durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La convention vise également la professionnalisation de l'agriculture par l'utilisation d'équipements modernes digitaux.

Modèle de financement. 1- Le MIFA SA, à travers l'African Guarantee Fund (AGF), fournira aux banques partenaires des ressources pour financer les bénéficiaires finaux identifiés par le MIFA SA. Les fonds seront placés en Dépôt à Terme (DAT) dans les institutions financières partenaires du MIFA SA.

2- AGF fournira une partie de la garantie du portefeuille engagé et le reste de la couverture sera à la charge des institutions financières partenaires du MIFA SA.

3- Le taux d'intérêt appliqué aux entreprises accompagnées dans le cadre du projet est de 7,5% contre

un taux de marché de 15% actuellement.

4- Le MIFA SA lancera un appel à propositions pour des projets de micro PME et PMI. Le MIFA examinera et évaluera les demandes. Des plans d'affaires seront élaborés pour les demandes approuvées et seront ensuite transmis aux banques et institutions de microfinance participantes pour avis et financement.

5- Le prêt sera destiné à des micro, petites et moyennes entreprises et les industries travaillant dans le secteur agricole et agro-industriel, le long des chaînes de valeur agricole.

Impacts attendus du projet. Le projet entend financer 3.900 agripreneurs (promoteurs d'entreprises agricoles) répartis comme suit : micro-entreprises agricoles, environ 3.000 avec un financement moyen de 5 millions de francs Cfa chacune ; petites entreprises agricoles, environ

700 avec un financement moyen de 12,5 millions de francs Cfa chacune ; moyennes entreprises agricoles, environ 200 avec un financement moyen de 25 millions de francs Cfa chacune.

De manière particulière, le projet bénéficiera à 40% de femmes et 60% de jeunes. Environ 15.000 emplois directs sont projetés dans le cadre de ce projet. Ces emplois seront créés dans les activités de transformation et production de produits agricoles, des infrastructures d'appui à la chaîne de valeur que sont les abattoirs, le matériel agricole, les systèmes d'irrigation, l'aviculture, la pisciculture, l'aquaculture et l'apiculture. Le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) a été lancé pour une cible de 300.000 bénéficiaires à impacter.

L'Union/societecivilemedia.com

En s'appuyant sur le Programme d'appui INTRA-ACP de l'Union européenne

L'ACRAM porte l'espoir de vivre des producteurs du café Robusta

Late Pater

Comme annoncé dans le dernier numéro de L'UNION, Lomé a bien abrité, du 16 au 17 juillet 2019, l'atelier technique sur l'intervention du Centre du Commerce International (ITC) dans la mise en œuvre du «Programme d'appui INTRA-ACP de l'Union européenne à l'ACRAM pour la relance et la promotion du Café Robusta», initié en 2013 et négocié par l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM), et doublement accompagné par l'Union européenne et les ACP, sur une période de 5 ans. Entièrement financée par ITC (un organe des Nations Unies basé en Suisse), la rencontre de Lomé a regroupé une trentaine d'experts choisis dans les deux secteurs public et privé. Ces experts représentent les cinq pays membres de l'ACRAM (le Cameroun, le Ghana, le Libéria, la



Enselme Gouthon, président en exercice de l'ACRAM

élargi à la Côte d'Ivoire et au Gabon, qui assurent respectivement la vice-présidence et le secrétariat général de l'ACRAM, dès que leurs projets seront soumis et validés. Puis à tous les pays membres de l'ACRAM.

la faible productivité des exploitations de café Robusta, les carences dans la planification de renouvellement et de régénérescence des plantations, le niveau élevé de l'âge moyen des producteurs, l'image souvent dégradée du café Robusta.

cette reconnaissance et cet accompagnement des partenaires, aujourd'hui l'Union européenne et les Etats d'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP)», se réjouit Enselme Gouthon, président en exercice de l'ACRAM et secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) au Togo. Avant d'espérer que «l'atelier de Lomé va marquer un véritable démarrage de l'appui au développement des filières café des membres de l'ACRAM, avec une forte implication des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur du café Robusta».

L'objectif est de fournir aux caféiculteurs un environnement propice pour cultiver et commercialiser

leur produit de façon durable. Ce qui devra permettre à ceux-ci de tirer assez de revenus de la caféiculture, assurer un niveau de vie décent à leur famille et contribuer au revenu national. Plus en détails, asseoir un cadre permanent et actif pour promouvoir la recherche dans le domaine du développement du café robusta d'Afrique et assurer un accès des exploitants au matériel végétal amélioré ; soutenir des services de vulgarisation efficaces aux fins du transfert de technologie et de la prestation de services aux intervenants dans la filière, et développer une stratégie dans la logique du renouvellement des plantations ; renforcer l'autonomie des exploitants en développant et en renforçant les or-

ganisations d'agriculteurs, en augmentant la participation des femmes dans la production et en y attirant plus de jeunes ; et promouvoir l'image du café Robusta d'Afrique en mettant en avant ses spécificités et en développant des produits et marques et de qualité reconnue pour soutenir le développement de la filière et la consommation locale.

L'atelier technique de Lomé marque ainsi le début de la programmation par l'intervention de l'ITC qui est l'une des trois agences d'exécution du programme pour le compte de l'Union européenne, ensemble avec l'ONUDI et la Banque mondiale qui vont rejoindre bientôt ce programme chapeauté par l'ACRAM.



Photo de famille des participants à la rencontre

République Démocratique du Congo et le Togo) qui font démarrer le programme à cause de la disponibilité de leurs projets de développement de la caféiculture Robusta. Le programme sera, après,

Au départ du choix de développer ce programme de relance de la production dans les pays producteurs de café Robusta d'Afrique, l'ACRAM a diagnostiqué le manque de cadre d'intervention stratégique,

Ce qui conduit à une baisse de la production du Robusta en Afrique et l'appauvrissement des producteurs de café. «C'est le travail fédérateur de l'ACRAM, en lien avec sa vision, qui paie avec cette confiance,

Selon le Chargé du portefeuille Agrobusiness à ITC, M. Hernan Manson

La crise des prix, un gros défi et une opportunité

Présent à Lomé où il a co-ouvert l'atelier technique, avec le Togolais Enselme Gouthon de l'ACRAM, le Chargé du portefeuille Agrobusiness au Centre du Commerce International, M. Hernan Manson, montre la voie à suivre dans la tourmente actuelle de la baisse des prix sur le marché international, au détriment des petits producteurs. Lisez !

L'Union : Comment comptez-vous travailler avec les pays concernés pour avoir l'impact voulu par le programme ?

M. Hernan Manson : Tout d'abord, ce programme est financé par l'Union européenne à travers l'enveloppe INTRA-ACP, donc le secrétariat des ACP. Dans les logiques de l'intervention, ce programme vise l'appui au secteur privé et le renforcement des politiques pour pouvoir attirer les investissements. Cela s'entend, premièrement, la compétitivité et le renforcement du secteur privé c'est-à-dire de tous les acteurs de la filière, des petits producteurs et organisations paysannes jusqu'aux torréificateurs et exportateurs, et deuxièmement les politiques d'appui pour avoir plus d'investissements et un secteur privé performant. Il y a trois partenaires qui sont les agences d'exécution de ce programme : l'ONUDI, la Banque mondiale et le Centre de commerce international (ITC). Ce programme est chapeauté par l'ACRAM. C'est donc grâce à un effort public-privé des pays membres des ACP et de l'ACRAM que nous en sommes là aujourd'hui.

Tout ceci arrive au moment de la crise des prix. Comment en est-on arrivé là et que pensez-vous que les pays producteurs doivent faire pour sortir de ce bourbier ?

Quand on parle du café ou du cacao, nous vivons actuellement une réalité qu'est la volatilité des prix. En certaines années, les prix sont à la hausse et en d'autres, comme actuellement, les prix sont en décroissance. Les pays producteurs parlent de crise en se référant à l'histoire des prix sur le marché. Cela représente un gros défi surtout pour les petits producteurs qui ne produisent pas un volume suffisant de café pour profiter des économies d'échelle.

Il faut aborder la question dans un aspect plus global. Dans le monde du café, nous avons de gros producteurs comme le Vietnam ou le Brésil qui ont un taux de productivité élevé, avec des grandes exploitations sur plusieurs hectares. Ces pays arrivent donc à mieux s'en sortir que les pays qui ont une structure de production plus fragmentée c'est-à-dire avec des petits producteurs qui évoluent de façon cloisonnée. Par exemple, dans certains pays en Amérique centrale où il y a beaucoup plus de petits producteurs dans la structure de la filière, le coût de la production est d'environ 2 dollars par Livre de café alors que le prix reçu sur le marché est de 0,9 dollar. Vous voyez qu'il y a un gros problème structural. Cet impact est encore plus compliqué dans les pays africains de l'ACRAM où beaucoup de petits producteurs n'arrivent pas à avoir des revenus durables avec le prix actuel.

Mais cela représente aussi une opportunité pour améliorer la compétitivité. C'est possible à condition seulement que ces pays et acteurs de la filière ont, ensemble, une stratégie de travail de commercialisation et de positionnement sur le marché. En d'autres termes, définir là où le café doit aller et quel type de café vendre sur le marché. C'est très important pour les pays de l'ACRAM de viser la qualité, d'avoir des relations plus étroites et à long terme avec le marché. Quand je parle de marché, j'indexe les producteurs qui sont en liaison directe avec des compagnies qui sont en contact avec les consommateurs ; pas seulement les importateurs et les exportateurs mais surtout les marques qui font le café. Je le dis parce que la durabilité du café est un problème de tous.

Le deuxième axe de travail est la valorisation du marché local et régional. Pourquoi exporter tout le café quand le marché local et régional est



M. Hernan Manson de ITC

en croissance ? Or, il faut diversifier le modèle de business. Des fois, la croissance du marché local est même supérieure à celle du marché international. Et c'est une opportunité à portée de main dont il faut profiter. Ce programme va beaucoup aider, avec l'ACRAM, dans cette valorisation locale.

Le troisième axe de travail doit consister à appuyer les organisations paysannes. Si les producteurs, surtout les petits producteurs, ne sont pas associés et ne travaillent pas ensemble, on aura des difficultés à obtenir un impact au-delà de quelques plantations et quelques producteurs.

Mon point de conclusion est que le travail doit impliquer tout le monde : les producteurs, les industries, les acheteurs, les traders, les marques, les torréificateurs, les pays membres de l'ACRAM doivent travailler ensemble. Et c'est l'esprit du programme. Ensuite, il faut avoir des investissements qui doivent venir du secteur privé national, en premier, des gouvernements, des bailleurs de fonds et des investisseurs. Si on arrive à avoir un modèle de business pour les pays de l'ACRAM, avec la rentabilité, la durabilité et cet impact plus large sur les producteurs, on aura un élément plus attractif pour les investisseurs et les gouvernements.

Sous les bons conseils de la banque LAZARD, pour le reprofilage de la dette publique...

Le Togo vise la levée de 260 milliards Cfa, sous forme de placements privés

Les mardi 16 et mercredi 17 juillet 2019, le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances était à Londres pour présenter le dossier de levée de fonds du Togo aux investisseurs internationaux notamment les banquiers et assureurs. L'occasion de dévoiler les performances et perspectives économiques du pays, qui ont fait l'objet d'échanges bilatérales avec des investisseurs et banquiers. Le Plan national de développement (2018-2022) s'est notamment invité aux débats, ainsi

dans le processus de cette opération.

Autorisé par le Fonds monétaire international (FMI), le Togo est conseillé par la banque d'affaires LAZARD dans le processus devant aboutir au succès de cette transaction qui consiste à lever 397 millions d'euros, soit 260,035 milliards de francs Cfa, sous forme de placements privés auprès d'investisseurs internationaux, indique-t-on du côté du ministère des l'Economie. Selon le service de communication dudit



Sani Yaya mardi devant les investisseurs à Londres

geuses (maturité plus longue et taux d'intérêt plus faible) afin de rembourser par anticipation une partie de la dette intérieure à des taux d'intérêt plus élevés sur des maturités plus courtes.

L'opération est prévue d'être bouclée avant la fin de l'année 2019 ; avec pour objectif principal de permettre au Trésor public togolais d'alléger le service de la dette publique et de dégager ainsi des espaces budgétaires et de trésorerie pour financer notamment les besoins sociaux tout en évitant le risque de refinancement.



Des investisseurs très attentifs à l'écoute de Sani Yaya ses principaux projets prévus. Le ministre togolais était précédé par la Banque mondiale et de Africa Trade Insurance (ATI) – institution à laquelle le Togo vient d'adhérer – sur les modalités de leurs soutiens respectifs et de leurs interventions

ministère, l'opération se situe dans le cadre du «reprofilage» de la dette publique du Togo qui consiste à saisir les opportunités qu'offre le marché international par rapport au marché domestique, pour lever des fonds à des conditions plus avanta-

FOOTBALL/ CAN 2021/ELIMINATOIRES

Le Togo en compagnie de l'Egypte, du Kenya et des Comores

Alors que la CAN 2019 bat son plein en Egypte, la Confédération Africaine de Football (CAF) a procédé ce jeudi au Caire au tirage au sort des éliminatoires de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Cameroun en 2021.

Hervé A.

Les sélections ont été réparties en 12 groupes de 4 équipes qui s'affronteront durant 6 journées et les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la phase finale. Au préalable, les 8 sélections les moins bien classées (sauf la Somalie et l'Érythrée qui ne se sont pas engagées pour ces qualifications) devront en découdre lors d'une double confrontation aller et retour pour gagner leur place en phase de groupes. Ce tour préliminaire aura lieu entre le 7 et le 15 octobre.

Le Togo est logé dans le groupe G aux côtés de l'Égypte organisatrice de la CAN 2019 et éliminé en 8ème de finale, du Kenya et des Comores.

La première journée de la phase de groupes se tiendra ensuite à partir du 11 novembre 2019 et la dernière entre le 9 et le 17 novembre 2020.

Les 12 groupes : Groupe A : Mali, Guinée, Namibie, vainqueur de Liberia-Tchad. / Groupe B : Burkina Faso, Ouganda, Malawi, vainqueur de Soudan du Sud-

TOTAL AFCON 2021 QUALIFIERS GROUPS			
GROUP A	GROUP B	GROUP C	GROUP D
MALI GUINEA NAMIBIA WINNER M. 1&2	BURKINA FASO UGANDA MALAWI WINNER M. 3&4	GHANA SOUTH AFRICA SUDAN WINNER M. 5&6	CONGO DR GABON ANGOLA WINNER M. 7&8
GROUP E	GROUP F	GROUP G	GROUP H
MOROCCO MAURITANIA CENTRAL AFRICAN BURUNDI	CAMEROON CAPE VERDE MOZAMBIQUE RWANDA	EGYPT KENYA TOGO COMOROS ISLANDS	ALGERIA ZAMBIA ZIMBABWE BOTSWANA
GROUP I	GROUP J	GROUP K	GROUP L
SENEGAL CONGO GUINEA BISSAU ESWATINI	TUNISIA LIBYA TANZANIA EQUATORIAL GUINEA	CÔTE D'IVOIRE NIGER MADAGASCAR ETHIOPIA	NIGERIA BENIN SIERRA LEONE LESOTHO

Seychelles. /Groupe C : Ghana, Afrique du Sud, Soudan, vainqueur de Maurice-Sao Tomé. / Groupe D : RDC, Gabon, Angola, vain-

queur de Djibouti-Gambie. / Groupe E : Maroc, Mauritanie, Centrafrique, Burundi. / Groupe F : Cameroun, Cap Vert, Mozambi-

que, Rwanda. /Groupe G : Egypte, Kenya, Togo, Comores. /Groupe H : Algérie, Zambie, Zimbabwe, Botswana.

FRANCE

Alaixys Romao rempile avec Reims

Le stade de Reims a annoncé mercredi que son milieu de terrain expérimenté, Alaixys Romao, 35 ans, prolongeait son contrat dans le club champenois. Celui qui a joué 36 matches (tous en tant que titulaire) en Ligue 1 la saison dernière est maintenant lié à Reims jusqu'en 2021.

En une saison, Alaixys Romao a su se rendre indispensable dans l'entrejeu rémois. Véritable leader du club champenois devant la défense, le milieu togolais a été récompensé par ses dirigeants avec une prolongation de contrat officialisée mercredi. L'ancien joueur de Marseille et de Grenoble a prolongé d'une

année supplémentaire, ce qui le lie au Stade de Reims jusqu'en 2021.

Titulaire à 36 reprises sur les pelouses de Ligue 1 Conforama où son sens tactique et son abattage ont été ô combien précieux au collectif rouge et blanc la saison dernière, l'infatigable milieu récupérateur est désormais lié au SDR jusqu'en juin 2021.

Souverain dans l'entrejeu, incisif dans les duels, Alaixys Romao a été l'un des hommes de base de David Guion dans ce qui restera comme la saison du renouveau. Sa prolongation sonne ainsi comme un juste retour des choses.

"C'était important de prolonger

Alaixys Romao même si les discussions ont été simples tant l'envie de poursuivre l'aventure était partagée", précise Mathieu Lacour sur le site de stade rémois. "C'est le capitaine de l'équipe, un joueur clé sur le terrain et dans le vestiaire, dont l'expérience et le leadership sont précieux pour tous les jeunes joueurs de l'effectif professionnel. En prolongeant Alaixys, le club s'assure les services d'un milieu de haut niveau et récompense l'investissement d'un joueur qui est animé par la gagne", conclut le Directeur général du Stade de Reims.

Alaixys Romao aura ainsi l'occasion d'atteindre très prochainement un seuil symbolique, celui des 300 matches en première division française, lui qui cumule 291 rencontres de Ligue 1 Conforama (dont 276 comme titulaire).



ment un seuil symbolique, celui des 300 matches en première division française, lui qui cumule 291 rencontres de Ligue 1 Conforama (dont 276 comme titulaire).

CAF/ASSEMBLEE GENERALE

Ahmad assume le coup de main de la FIFA

Le Président de la Confédération Africaine de Football, Ahmad Ahmad a indiqué jeudi à l'ouverture de l'Assemblée Générale de la CAF assumer entièrement le fait que la FIFA ait désigné son secrétaire général Fatma Samoura "évaluer la situation actuelle au sein de la Confédération et de contribuer à l'accélération du processus de mise en œuvre des réformes en cours".

"La proposition de collaboration entre la CAF et la FIFA, je l'assume. Elle est nécessaire et aura des résultats. Il y a 3 ans,



Gianni Infantino entame des réformes dans une institution en crise. Il arrive seul. En juin dernier, il est réélu à l'unanimité", a

déclaré M. Ahmad dans son discours à l'ouverture de la 41ème Assemblée Générale de la Confédération Africaine de Football au

Une cinquième finale entre entraîneurs africains

Lorsque l'Algérie affrontera le Sénégal au stade international du Caire, deux techniciens africains seront sur le banc de touche : Djamel Belmadi et Aliou Cissé. Une situation pas fréquente dans l'histoire des phases finales de la CAN.

Un technicien africain sera couronné champion quel que soit le résultat le 19 juillet. Djamel Belmadi (Algérie) ou Aliou Cissé (Sénégal) rejoindra la prestigieuse liste des entraîneurs africains qui ont mené leur équipe à la gloire du continent.

En 1962, l'équipe d'Éthiopie, entraînée par le légendaire Yidnekatchew Tessema, remporte son premier titre (et le seul à ce jour), battant l'Égypte 4-2 en finale. Les Pharaons étaient à l'époque entraînés par le duo Mohamed El Guindy et Hanafy Bastan.

Le Ghana a remporté son deuxième titre lors de l'édition 1965 en battant la Tunisie 3-2. Le sélectionneur des Black Stars, Charles Gyamfi, a battu son homologue tunisien, Mokhtar Ben Nacef.

Un autre Ghanéen, Fred Ousam-Duodu, a conduit les Black Stars au titre de 1978 à domicile, en battant l'Ouganda de Pete Okee 2-0 en finale.

En 1998, l'Égyptien Mahmoud El Gohary est devenu le premier homme à remporter la CAN comme joueur (1959) et entraîneur. Il a guidé les Pharaons vers leur quatrième titre au Burkina Faso, en battant l'Afrique du Sud, entraînée 2-0 par l'icône locale Jomo Sono en finale.

Au total, onze entraîneurs africains ont remporté quinze titres de la CAN lors des 31 éditions précédentes. Le Ghanéen Gyamfi et l'Égyptien Hassan Shehata ont chacun remporté trois titres. Le Nigérian Stephen Keshi est le dernier en date en 2013. (Source : cafonline.com).

L'Euro féminin 2021 en France et en Espagne

Belle prise pour le basket-ball français. Sa fédération, la FFBB, annonce avoir décroché conjointement avec l'Espagne l'organisation du championnat d'Europe féminin en 2021.

La candidature des deux pays voisins a été présentée ce lundi 15 juillet par Jean-Pierre Siutat, le président de la FFBB, et la joueuse internationale Sandrine Gruda, au conseil de la FIBA Europe, réuni à Munich. La France a été retenue et sera, avec l'Espagne, l'hôte de l'Euro 2021, prévu du 17 au 27 juin 2021.

La phase de groupe avec l'équipe de France et les phases finales se joueront en France. Il s'agira du 5ème championnat d'Europe féminin organisé par la France depuis la création de l'épreuve en 1938 (1962, 1976, 2001 et 2013). Format retenu : 16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes. Chaque site du 1er tour (1 en France et 1 en Espagne) accueillera deux poules de 4 équipes.

Les matchs de classement, ainsi que les demi-finales, le match pour la 3ème place et la finale se dérouleront à l'AccorHotels Arena à Paris.

Cissé, des arguments à faire valoir

L'équipe du Sénégal est focalisée sur la finale devant l'opposer à l'Algérie et dispose d'"arguments solides" pour la remporter, a déclaré en conférence de presse le sélectionneur national, Aliou Cissé.

"Nous n'avons aucune appréhension, aucune crainte, parce que nous avons des arguments solides à faire valoir", a indiqué le sélectionneur national, interrogé sur l'état d'esprit avant de rencontrer une équipe d'Algérie victorieuse lors du match de groupe.

"Ce sera complètement différent et cette défaite a permis au groupe de se remobiliser", a assuré le sélectionneur national, informant que l'absence de Kalidou Koulibaly, suspendu pour la finale, sera bien compensée.

"Kalidou (Koulibaly) est un des meilleurs à son poste dans le monde et c'est un cadre chez nous", a reconnu le sélectionneur national, rappelant qu'il a appelé 23 joueurs pour cette CAN 2019. "Nous avons la solution pour le remplacer", a insisté Aliou Cissé. Il souligne que son groupe viendra sur le terrain avec un esprit de conquête.

Sur les principaux marchés de la capitale/Suivant les chiffres statistiques

Igname et Banane plantain mûre ont dopé les prix de 0,8 point en juin

Jean AFOLABI

En juin 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,8% contre 1,4% le mois précédent. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,8%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+1,3%) ; «Restaurants et Hôtels» (+0,5%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,9%) ; «Biens et services divers» (+0,4%) ; «Santé» (+0,1%) et «Loisirs et culture» (+0,1%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,8%) et «Tabac et stupéfiants» (-0,5%) ont enregistré une baisse.

Pour la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», d'après l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), sa hausse est soutenue par les postes suivants : «Tubercules et plantain» (+23,2%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+4,7%) ; «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (+10,3%) ; «Légumes frais en fruits ou racine» (+3,3%) ; «Céréales non transformées» (+1,0%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+4,0%) ; «Huiles» (+1,0%) ; «Pâtes alimentaires» (+0,7%) ; «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (+1,1%) ; «Mouton - chèvre» (+0,4%) ; «Lait» (+0,7%) ; «Boissons non alcoolisées artisanales» (+1,5%) ; «Confiture, miel, chocolat et confiserie» (+1,7%) ; «Autres matières grasses» (+0,3%) ; «Autres conserves de poissons» (+0,3%) et «Pa-

tisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries» (+0,1%).

Pour la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures», sa variation est portée par les postes : «Vêtements de dessus hommes» (+3,6%) ; «Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)» (+3,2%) ; «Chaussures femmes» (+2,5%) ; «Sous-vêtements femmes» (+2,1%) ; «Tissus d'habillement» (+0,3%) ; «Confection et réparations vêtements hommes» (+1,2%) ; «Confection et réparations vêtements enfants» (+3,6%) ; «Chaussures hommes» (+1,0%) ; «Réparation et location d'articles chaussants» (+2,2%).

S'agissant des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels» et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer», leur variation est respectivement due à la hausse des postes «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+0,5%) ; «Articles de ménage non durables» (+1,0%) ; «Autres ustensiles de cuisine» (+4,9%) ; «Outillage, matériel et accessoires divers» (+1,2%) ; «Articles de ménage en textiles» (+1,6%) ; «Services domestiques» (+2,3%) ; «Autres ustensiles de ménage» (+2,3%) ; «Mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile)» (+0,9%) ; «Mobilier pour chambre à coucher et salle de bain» (+0,9%) ; «Petit appareil électroménager ou ménager et réparation» (+0,9%) et «Autres mobiliers de maison et articles d'ameublement non déclarés ailleurs et réparation» (+1,6%).

La hausse des fonctions de consommation «Biens et services divers», «Santé» et «Loisirs et culture» est influencée respectivement par les postes : «Appareils et articles pour soins corporels» (+7,7%) ; «Autres services non déclarés ailleurs» (+1,3%) ; «Médicaments

traditionnels» (+2,0%) ; «Médicaments modernes» (+0,1%) et «Appareils de réception, enregistrement et reproduction» (+1,4%) ; «Matériel de traitement de l'information et supports d'enregistrement de l'image et du son» (+0,6%) ; «Équipement photographique, cinématographique, optique, autre bien durable à fonction créative et culturelle» (+0,1%) ; «Papeterie et imprimés divers» (+0,1%).

Quant à la baisse observée au niveau des fonctions de consommations «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» et «Tabac et stupéfiants», elle est due à la régression des postes : «Combustibles solides et autres» (-5,1%) ; «Produits pour l'entretien et réparation courante» (-2,4%) ; «Combustibles liquides» (-0,9%) et «Alcool de bouche» (-1,9%).

Les produits en hausse de prix

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, l'Inseed cite : «Igname» (+26,9%) ; «Agbéli (Manioc frais)» (+3,0%) ; «Banane plantain mûre» (+17,0%) ; «Patate douce fraîche» (+0,3%) ; «Manvi fumé (Hareng)» (+11,7%) ; «Doèvi (Anchois) fumé» (+11,0%) ; «Doèvi frit» (+10,7%) ; «Akpala (Chinchard) fumé» (+9,0%) ; «Doèvi (Anchois) séché» (+4,1%) ; «Vermicelles» (+2,2%) ; «Bolou moumou (Crevettes fraîches)» (+35,3%) ; «Aglinvi moumou (Crabes frais)» (+7,6%) ; «Concombres» (+12,8%) ; «Oignon frais rond» (+11,3%) ; «Carottes» (+5,3%) ; «Bette-rave» (+3,5%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (+3,1%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (+5%) ; «Sorgho en gains crus vendu au petit bol» (+2,5%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+1,5%) ; «Riz local longs grains vendu au petit bol» (+1%) ; «Agbélina (Manioc râpé)» (+7,2%) ;

«Tapioca petit grain» (+5,5%) ; «Gari (Farine de manioc)» (+4,1%) ; «Cossette de manioc» (+0,5%) ; «Biscuit sec simple importé» (+3,0%) ; «Huile végétale (Nioto)» (+1,2%) ; «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (+1%) ; «Vermicelle» (+2,2%) ; «Tchitchinga (Viande de bœuf grillée)» (+3,1%) ; «Pâté d'abats de bœuf» (+1%) ; «Viande fraîche de chèvre au kg» (+0,4%) et «Viande fraîche de mouton au kg» (+0,4%) ; «Lait en poudre importé (NIDO)» (+0,1%) ; «Jus de bissape» (+9%) ; «Liha sucré» (+6,2%) ; «Chewing-Gum (PK)» (+4,7%) ; «Décou (Noix de palme)» (+0,5%) ; «Sardine à l'huile végétale» (+0,5%) ; «Biscuit sec simple importé» (+3%) ; «Gawou (Beignet du haricot)» (+2,0%) ; «Kéké» (+1,2%) ; «Croissant sans beurre» (+1,1%) ;

S'agissant des produits ayant enregistré une baisse, on a : «Charbon de bois» (-5,2%) ; «Bois de chauffe» (-11,1%) ; «Fer à béton» (-0,6%) ; «Tôle ondulée» (-3,1%) ; «Pétrole lampant vendu en vrac» (-1,3%) ; «Gordons Gin» (-2,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une progression de 0,3% au niveau national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a évolué de 0,2%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 2,5%. Au regard de la provenance, l'Institut national de la Statistique note une hausse respectivement de 0,3% et 0,8% des prix des produits importés et locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, cette évolution est due à la hausse des prix des produits des secteurs primaire (+2,8%), secondaire (+0,3%) et tertiaire (+0,3%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de celle



des prix des produits non-durables (+0,9%).

En évolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de juin 2019, comparé à celui du mois de mars 2019 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,2% essentiellement sous l'effet de la progression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+6,0%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,6%) ; «Biens et services divers» (+1,9%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+1,0%) ; «Transports» (+0,6%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,9%) ; «Tabac et stupéfiants» (+4,8%).

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des Produits frais (+8,9%) et des Produits Hors Energie et Produits frais (+0,3%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits locaux (+2,7%). Quant à la durabilité, la hausse est marquée respectivement par les prix des produits non-durables (+3,4%) et des prix des produits semi-durables (+0,9%). Pour ce qui est des secteurs de production, on note que les prix des produits des secteurs primaire (+9,6%) et les prix des produits des secteurs secondaire (+0,9%) ont enregistré une hausse.

En glissement annuel

Par rapport à juin 2018 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 1,3% due principalement aux fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,9%) ; «Transports» (+4,4%) ; «Restaurants et Hôtels» (+2%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+3,2%) ; «Biens et services divers» (+1,9%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,7%) ; «Santé» (+1,4%) et «Tabac et stupéfiants» (+3,2%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation «Communication» (-4,9%) ; «Enseignement» (-4,4%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,2%) et «Loisirs et culture» (-0,7%) ont régressé.

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est déterminée par les Produits frais (+5,2%) et les produits de l'Energie (+3,5%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits locaux (+1,9%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+2,3%) et des produits semi-durables (+0,4%) qui ont influencé la hausse du niveau général des prix au niveau national. Pour ce qui est des secteurs de production, la progression du niveau général découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs secondaire (+1,7%) et primaire (+2,6%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,2% contre 1,1% en mai 2019. En décembre 2016, ce taux d'inflation calculé à partir des indices base 2008 était de 0,3% dans la zone UEMOA.

GAGNE JUSQU'À 10 000 000 FCFA AU TIRAGE!

LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

ÇA SE PASSE AU TOGO!

*Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !

*Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !

*Découvre trois fois « », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!

2470, Avenue de la chance Tél:(00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax :(00228) 22 51 35 08
BP :895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.wwww.lonato.tg

Avec 141 millions de francs Cfa obtenus auprès de la FAO

L'Autorité veut booster la filière des produits forestiers non ligneux

Late Pater

Début juillet 2019 à Lomé, le projet TCP/TOG/3704 estampillé «Appui à l'élaboration du programme national de gestion durable des produits forestiers non ligneux et à la mise en œuvre des actions prioritaires au Togo» a été lancé. A la suite d'un autre projet – Appui à la valorisation et à la modernisation des filières des produits forestiers non ligneux – lancé le 22 mars 2017 à Lomé et arrivé à terme le 31 décembre 2018. Le nouveau projet bénéficie également de l'appui financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à hauteur de 141 millions de francs Cfa pour une durée de 2 ans.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) désignent les biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts et des arbres hors forêts. Ces produits jouent un rôle important pour le bien-être des populations en contribuant à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et sont sources de richesse des communautés surtout rurales.

Selon son coordonnateur, Gnama Wiyao, les actions à court terme du TCP/TOG/3704 seront l'élaboration du programme national de gestion durable des PFNL et la création d'un cadre plus cohérent d'intervention pour mutualiser les énergies et les efforts des acteurs. Et d'ajouter qu'il sera aussi question de renforcer les capacités de production et de trans-

formation et surtout d'outiller les acteurs sur des aspects de qualité et de visibilité, afin que les produits issus des produits forestiers non ligneux au Togo, comme le karité, le néré, le miel et l'anacarde, soient plus compétitifs sur le marché international. Au-delà de ces aspects qualité et renforcement des capacités, «ce projet va permettre au Togo d'élaborer une réponse au changement climatique dans le cadre de l'adaptation que le Togo va soumettre au Fonds Vert Climat (FVC) pour financement, afin d'accompagner le pays dans le processus de décentralisation qui est

déjà en cours de manière à ce que chaque région du Togo soit dotée d'un plan à long terme d'adaptation au changement climatique», a expliqué le Chargé de programme à la FAO, Djiwa Oyétoundé.

En rappel, le premier projet «Appui à la valorisation» a permis, entre autres, d'améliorer les connaissances sur cinq filières rentables, à savoir le miel, le karité, le moringa, le néré et les plantes médicinales, et de promouvoir les bonnes pratiques d'exploitation de ces produits à travers les campagnes de sensibilisation et de formation des acteurs. 60



Le karité



Le néré

acteurs ont été renforcés en technique de production, de transformation, de marketing et d'accompagnement de leurs unités de transformation. Il devrait contribuer à augmenter progressivement le taux de couverture forestière nationale pour atteindre 30% du territoire à l'horizon

2050.

La FAO et le ministère de l'Environnement annonçaient déjà un nouveau projet – à démarrer au cours du deuxième trimestre de 2019 – qui vise à mettre à échelle les activités du néré et du karité qui se sont révélés plus porteurs.

Des résultats définitifs de la Cour Suprême Unir perd le lourd tribut: 17 sièges

Eric J.

Des résultats provisoires de l'élection des conseillers municipaux du 30 Juin transmis à la Cour suprême, quelques ajustements ont été faits par les juges après les recours déposés par les partis politiques et autres coalitions. 39 recours ont été jugés irrecevables par la Cour qui s'est déclarée incompétente dans deux cas. Par contre, elle a invalidé le scrutin dans 2 communes : Wawa 1 et Zio 4 (26 sièges pour les deux communes). Les juges ont évoqué des «irrégularités graves» qui ont entaché la régularité du vote se fondant sur l'article 148 du code électoral qui dit que «dans le cas où la chambre administrative de la Cour suprême constate des irrégularités graves de nature à entacher la sincérité et à affecter le résultat d'ensemble du scrutin, elle prononce l'annulation pure et simple.»

Les électeurs de ces deux communes devraient retourner aux urnes dans 30 jours selon la Cour suprême. Il en sera de même pour ceux des trois communes dans lesquelles le vote a été reporté, pour des raisons techniques le 30 juin, à savoir Avé 2, Bassar 4 et Oti sud.

Au total donc, l'élection de 1464 conseillers est confirmée par la Cour suprême. Des résultats consolidés sur le plan national, le parti UNIR s'en sort avec 878 conseillers sur 1473 possibles dans les 112 communes sur 114 où il était en compétition. Comparés aux résultats provisoires de la CENI, le parti présidentiel a perdu 17 sièges. L'ANC se contentera désormais de 132 conseillers, 129 pour la C14. Les autres partis traditionnels de l'opposition n'ont récolté qu'une maigre moisson comme l'UFC (42), le NET(31), le MPDD(25), le CAR(17) et le PDR(10). D'autres coalitions de partis (CAR- Le NID), (CAR-MCD), (PSR-ANC) ou encore (PSR-ADDI) ne s'en sortent pas mieux avec 5 conseillers pour les plus optimistes.

Par contre, certaines listes des

indépendants ont eu des résultats très honorables dans leur circonscriptions raflant la majorité des sièges comme la liste Gbénodou dans les lacs avec 7 sièges sur 12.

Selon une note du ministre de la décentralisation et de l'administration territoriale, les préfets sont invités à convoquer les nouveaux conseillers des communes de leur ressort territorial pour leurs installations dans les délais de 60 jours requis par la loi. Une fois installés et les maires élus, ils remplaceront les délégations spéciales qui ont officié depuis plus d'un quart de siècle dans les communes du pays.

Le comité de jumelage de Thénézay fait le point de sa collecte de ferraille

Près de 10.000 euros pour l'accès à l'eau potable au Grand Gapé, dans le Zio

Les bénévoles de la section Togo du comité de jumelage de l'ancien canton de Thénézay, en France, se sont réunis pour faire le point sur la collecte de ferraille qui s'est déroulée en février et mars derniers. Celle-ci a permis de récolter 94 tonnes et 400 kg, soit 30 tonnes de plus que l'année dernière, rapporte le confrère français de La Nouvelle République. Cela permet à l'entreprise de Julien et Aurélien Gourbeau de remettre un chèque d'un montant de 9.750 euros.

Une partie de cette somme est un don à titre personnel de la part des deux entrepreneurs. Il a fallu pendant cette semaine intensive de col-

lecte trouver les personnes qui ont prêté des locaux pour entreposer la ferraille et des camions pour aller la chercher.

Quelque 110 donateurs ont contribué et les ferrailleurs ont mis à disposition quatre bennes. Ces fonds récoltés serviront en priorité à l'installation d'accès à l'eau potable dans la région de Grand Gapé, au Togo. Les projets en cours (puits ou forages avec des plateformes pour des châteaux d'eau avec des bornes) vont permettre à 5.000 personnes de cette région togolaise, au nord de Tsévié, d'avoir de l'eau potable près de chez elle, pointe *La Nouvelle République*.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1486 DE LOTO BENZ DU 10 Juillet 2019

Ce mercredi 17 Juillet 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1487.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, c'est à KOUGNOHOU, que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

Ainsi, à KOUGNOHOU, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA gagné sur le point de vente 2511.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente 2019, ça se passe au Togo !

Grattez vos tickets de la TCE 2019 et si vous découvrez trois fois le symbole «avion», vous remportez immédiatement un séjour d'une semaine, dans un hôtel de luxe de la place et votre participation au grand tirage régional du 26 juillet 2019, où vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA!

Grattez, si vous trouvez trois fois un montant, vous empochez une fois ce montant! Vous pouvez gagner de 200F CFA à 500.000F CFA

Conservez vos tickets non gagnants au grattage, car ils participent au tirage des lots intermédiaires permettant de gagner jusqu'à 100.000F CFA. La Tranche Commune Entente 2019, c'est chez nous !

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1487 de LOTO BENZ du 17 Juillet 2019

Numéro de base

11 57 08 68 25

AVIS DE DÉCÈS

Les Préfets de la Kozah et de la Binah, Les chefs des cantons de Lama, Lassa et Kétau, Les familles ALOUDA, AMOUZOU, TCHAMIYE, AWESSO, PAKA, LAOKPESSI, GNAKOU, N'GASSIBOU, MOZINO de Lama Sahoudé, Les familles AMOUZOU, AVEINO, WELEKITI, ASSIMTI et BADEBANA de Lassa haut.

Les familles ALIDOU et TAHR de Péssaré, ATCHOLI de Tchare et SANSANG de Soumdina. Les familles SIMZA, BAKA et TELOU de Pya Djamdé,

Les familles ALOU, TACHOKE, TOYOU, AWIDJOLO, ANDJAO, BOUBOULQUA, AMEWUNU, KOUROUM, ESSE, M. Assimesso Kofi ALOUDA, Ingénieur en informatique, fondateur de Société d'Informatique et du Numérique à Paris, M. Flavien AMOUZOU, Gérant d'Établissement à Kétau, M. Constantin AMOUZOU, PDG du groupe CECO M. Aklesso ATCHOLI, Secrétaire Exécutif du parti UNIR Le Général Pitalounani LAOKPESSI, officier supérieur des FAT à la retraite.

Leurs frères, sœurs, cousins, cousines, enfants et petits enfants, Vous remerciant pour les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoigné lors du décès de leur très chère et regrettée mère, sœur, tante, nièce et cousine,



Veuve Cécile Adjoua AMOUZOU, dite "Femme Pressée". Décès survenu le samedi 30 mars 2019 dans sa 82ème année.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies d'obsèque dont voici le programme.

PROGRAMME

Jeudi 25 juillet 2019

De 19h à 21h: Veillée de prières et de chants œcuméniques au domicile de la défunte à Kétau, quartier ancien CMS, Maison AMOUZOU.

Vendredi 26 juillet 2019

9h: Messe de requiem à l'Eglise Grande Croix Glorieuse de Kétau.

De 19h à 21h: Veillée de prières et de chants au domicile Alouda à Lama Sahoudé

Samedi 27 juillet 2019

6h: Exposition du corps aux domiciles de la défunte

9h 30: Culte d'enterrement au Lycée des Montagnes suivi de l'inhumation au cimetière familial à Lassa haut.

Dimanche 28 juillet

Culte d'action de grâce en l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Lassa haut. Les salutations d'usage seront reçues sur les parvis de l'Eglise.

Maison mortuaire, MAISON Amouzou à Lassa haut. Quartier Gnakoudé

Le Très Haut Débit
continue son parcours !



est désormais présente à

SOTOUBOUA

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015